

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 21 (1963)

Heft: 4

Artikel: Prospective - planification : introduction

Autor: Goetschin, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-135644>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROSPECTIVE - PLANIFICATION

Introduction

Pierre Goetschin
professeur associé à l'Université de Lausanne

Il n'y a pas d'antinomie entre le concept de « prospective » et celui de « planification », quand bien même les auteurs des articles qui suivent ne partagent probablement pas des idées identiques sur la manière dont notre société moderne doit être organisée. Cependant les points de vue convergent en plusieurs domaines: souci d'explorer l'avenir et d'analyser les forces qui le conditionnent; volonté de ne pas se laisser emporter par le flux des événements; appel à l'action rationnelle. La prospective et la planification débouchent sur l'administration des rapports humains et des biens matériels; l'une ne va pas sans l'autre et l'on conçoit mal une planification qui ne s'inspirerait pas d'une attitude prospective et d'une recherche prévisionnelle; inversement, une démarche prospective qui ne se traduirait pas par un plan d'action demeurerait stérile.

Il y a donc une certaine justification à relier entre eux, dans ce numéro de la *Revue économique et sociale*, les travaux de MM. Bauer, Tinbergen, Cazes et Hartmann. Cela est d'autant plus approprié que l'on assiste, en Europe, depuis quelques années, à un renouvellement des débats sur la planification économique. La bibliographie, d'ailleurs incomplète, qui se trouve à la fin de ce cahier, donne la preuve de l'actualité du problème. Les événements sont à peine en retard par rapport au flux des opinions et des théories, quand ils ne les devancent pas! Le IV^e Plan français, comme aussi les conditions de préparation du V^e, ont suscité un intérêt croissant. La Grande-Bretagne a tout récemment créé son « National Economic Development Council », familièrement appelé NEDDY; ce nouvel organisme a déjà publié trois rapports qui ont considérablement influencé l'opinion publique. La Hollande a déjà un « Centraal Planbureau » depuis 1947; jusqu'ici cette institution ne mettait sur pied que des projections pour une année. Dès 1964, le bureau hollandais présentera un système prévisionnel portant sur quatre ans. En Suède, quatre commissions royales (Long Term Planning Commissions) ont, par le passé, analysé l'ensemble de l'économie suédoise et formulé des hypothèses prévisionnelles de développement de cinq ans. Depuis cette année, les commissions, qui n'étaient pas permanentes, ont été remplacées par un « Economic Planning Council », destiné à s'insérer de façon durable au sein de l'administration publique suédoise. Tout récemment encore, la Belgique a constitué un « Bureau de programmation » et l'Italie

est en train de faire de même. L'Espagne a rendu public cette année un plan de développement, inspiré en partie par la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement. Enfin, l'Allemagne, très réticente en ces matières, a préparé pour la première fois, à fin 1962, des prévisions économiques pour 1963. Mentionnons encore les discussions et propositions pour une programmation européenne à l'échelle des Six du Marché commun.

Il faut convenir que le terme de planification donne une idée fausse de l'activité des différentes organisations citées ci-dessus. Aucune d'entre elles ne bénéficie de pouvoirs de décision et l'essentiel de leur activité s'est confiné à la mise au point de modèles économiques globaux et de prévisions. S'il y a eu planification, cela a été le fait des gouvernements qui ont utilisé l'information économique et suivi certaines des suggestions exprimées par les organes dits de planification. A cet égard, le plan français est celui qui a sans doute exercé le plus d'influence sur le secteur public et qui a été incorporé le plus intimement à la politique gouvernementale.

Un autre aspect important et constaté partout de la planification en Europe est qu'elle se propose de créer les conditions d'un « dialogue » entre les différents intérêts, sur la base d'une connaissance objective des faits économiques. Les organes de planification non seulement n'ont aucun pouvoir, mais sont coiffés, dans tous les pays, de conseils auxquels participent des fonctionnaires publics, des industriels, des syndicalistes, des représentants de la science. Le plan, dans l'optique actuelle, devrait être la résultante des analyses de base et de la confrontation des points de vue des différents groupements économiques et sociaux de la nation. L'objectif semble être d'aboutir à une planification par « consentement ». D'où les termes fréquemment utilisés de « planification indicative », de « planification démocratique »...

Les difficultés de réalisation sont considérables. La crainte d'une planification étatique, impérative, contraignante est largement répandue, et cela non seulement dans les milieux industriels, mais aussi dans les centrales syndicales et même dans les administrations publiques elles-mêmes. On notera tout particulièrement les réticences syndicales qui se fondent notamment sur le fait que même une planification par consentement pourrait en partie se substituer aux méthodes de négociations de salaires traditionnelles et restreindre la liberté d'action des syndicats. Un autre goulot d'étranglement est celui de l'information : de nombreuses entreprises sont maintenant disposées à communiquer des informations significatives sur leur passé. En revanche, elles ne tiennent pas tellement à faire connaître leurs plans d'avenir et cela se comprend dans une économie concurrentielle. Or pour la planification, l'information décisive est la connaissance des plans des micro-économies, plans d'investissement, plans de nouveaux produits, plans de création de succursales, etc., lesquels ne sont pas publiés et n'entrent dans les comptabilités qu'au fur et à mesure de leurs réalisation.

Une autre difficulté majeure, qui n'a pas encore trouvé de solution, même théorique, est celle des stimulants ou des freins à actionner par les autorités publiques pour promouvoir une application du plan. En vertu de quels critères pénaliser ou stimuler telle ou telle branche de production et qui décide ? Les processus de choix et d'options n'ont guère été étudiés en détail dans leur contexte économique et sociologique.

Le problème se pose aussi de savoir comment, sous le chapeau d'une planification indicative ou informative, les informations globales et les prévisions macro-économiques sont transférées au niveau des entreprises, comment elles y sont interprétées et utilisées. Il faut admettre qu'il existe ici un clivage considérable entre les spécialistes de la firme, notamment ceux du planning à long terme, lesquels ignorent souvent le fonctionnement des mécanismes économiques, et les économistes, qui ont une approche par trop mécanistique

des problèmes sociaux. On a défini le plan comme un « instrument de connaissance et d'action volontaire », mais on est loin d'être au clair sur les liaisons entre connaissance et action. L'expérience récente de la CECA, qui a pourtant fait un effort considérable d'information pour l'action (« objectifs-acier » par exemple), montre que les liaisons sont loin d'être parfaites. Il n'existe pour l'instant aucune théorie satisfaisante de la planification qui fasse le pont entre la micro-économie et la macro-économie.

Il n'en reste pas moins que le problème de la planification est présent et réel. Les transformations qui interviennent dans les structures économiques poussent à la recherche de cohérences à l'échelon des systèmes nationaux ou internationaux. Les chefs d'entreprise eux-mêmes, qui ont activé cette recherche dans leurs entreprises et appliquent à cet effet de nouvelles méthodes de gestion, se rendent de mieux en mieux compte que l'avenir de leur firme n'est pas lié à leurs seules décisions, mais à une multitude de choix faits en dehors d'eux et à propos desquels ils désirent de plus en plus être informés pour en tirer les conséquences. C'est parce que les industriels britanniques ont réalisé cette exigence que NEDDY a pu être créé, avec leur support. Nous avons nous-même constaté, tant en Suède qu'en Hollande, que des formules flexibles de planification, axées surtout sur l'amélioration de l'information et sur l'approfondissement du dialogue entre intérêts divergents et concurrents, n'étaient pas rejetées par le monde industriel, ou étaient même souhaitées. Le temps est donc venu où il convient d'étendre le champ des réflexions en cette matière et de ne pas se cantonner dans un refus sommaire. Le problème est très complexe et dépasse probablement la capacité d'appréhension de l'homme isolé. Les échanges d'idées et de points de vue, dans un sens constructif, deviennent urgents; car c'est maintenant que se créent certaines méthodes et procédures, comme aussi des institutions, qui pourront marquer assez profondément la vie économique européenne à l'avenir.

